SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/03/2025

	Pages
- Rapport de présentation	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 *et* 3
- Compte de résultat	4 *et* 5
- Annexe	6 *à* 16
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	17 *et* 18
- Liasses 2050 à 2059-G	19 *à* 39
- Liasses intégration fiscale (filiale)	40 *à* 45
- Liasses intégration fiscale (mère)	46 *à* 59

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	4 940 293 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	232 615 Euros
- Résultat net comptable,	(1 331 602)Euros

Fait à Paris
Le 12/09/2025

Pierre-Marie Hanton

Mathilde Girard

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	52 235	52 235				
	Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	309 107	309 107				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	239 587	148 611	90 976	93 649	2 672-	2.85-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 264 559	2 209 729	2 054 831	3 042 180	987 350-	32.46-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	90 337		90 337	90 337		
	Total II	5 001 560	2 719 682	2 281 878	3 271 900	990 022-	30.26-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	262 178		262 178	209 985	52 194	24.86
	Autres créances	2 042 972	544 814	1 498 158	2 328 577	830 419-	35.66-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	136 586		136 586	836 586	700 000-	83.67-
	Disponibilités	740 257		740 257	53 873	686 384	NS
	Charges constatées d'avance (3)	21 236		21 236	17 300	3 936	22.75
	Total III	3 203 229	544 814	2 658 415	3 446 320	787 905-	22.86-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 204 789	3 264 496	4 940 293	6 718 220	1 777 927-	26.46-

(1) Dont droit au bail 45 735
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an 1 911 093

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 755 802)	755 802	755 802		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	108 000	108 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 834 578	5 314 451	479 872-	9.03-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 331 602-	290 922-	1 040 680-	357.72-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 366 779	5 887 331	1 520 552-	25.83-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	246	321	75-	23.35-
	Emprunts et dettes financières diverses	419 125	544 373	125 249-	23.01-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 673	129 666	12 993-	10.02-
	Dettes fiscales et sociales	37 471	156 396	118 925-	76.04-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		133	133-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	573 515	830 889	257 374-	30.98-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 940 293	6 718 220	1 777 927-	26.46-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	154 390	192 745		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	232 615		232 615	243 636	11 021-	4.52-
Chiffre d'affaires NET	232 615		232 615	243 636	11 021-	4.52-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			42 083	50 074	7 991-	15.96-
Autres produits			208	369	161-	43.69-
Total des Produits d'exploitation (I)			274 906	294 079	19 173-	6.52-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			320 369	337 469	17 100-	5.07-
Impôts, taxes et versements assimilés			39 207	20 718	18 489	89.24
Salaires et traitements			127 975	87 840	40 135	45.69
Charges sociales			35 498	32 877	2 620	7.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 659	4 682	23-	0.49-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	124	120-	97.51-
Total des Charges d'exploitation (II)			527 711	483 710	44 000	9.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			252 805-	189 631-	63 173-	33.31-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	266 678	172 436	94 242	54.65
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 383	12 653	37 730	298.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		15 450	15 450-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	317 062	200 540	116 522	58.10
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 367 228	137 871	1 229 357	891.67
Intérêts et charges assimilées (4)	13 733	157 914	144 181-	91.30-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 380 961	295 785	1 085 176	366.88
2. Résultat financier (V-VI)	1 063 899-	95 245-	968 654-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 316 704-	284 877-	1 031 827-	362.20-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 011	1 085	4 926	454.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 012	1 012-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 011	2 097	3 914	186.67
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 738		34 738	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	321	8 142	7 821-	96.05-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35 059	8 142	26 917	330.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 048-	6 045-	23 003-	380.53-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 150-		14 150-	
Total des produits (I+III+V+VII)	597 979	496 716	101 263	20.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 929 581	787 637	1 141 943	144.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 331 602-	290 922-	1 040 680-	357.72-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	63 678	154 436
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	13 733	30 438

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conventions de Trésorerie et abandons de créances

Les conventions établies avec les filiales font l'objet d'une rémunération au taux de 3%.

Par ailleurs, suite à des bénéfices réalisés par la société PERIFI, la clause de retour à meilleure fortune a été activée vis-à-vis de cette filiale, générant ainsi un produit financier de 35 K€.

Dépréciation des titres de participation

La société EURODYS, détenue à hauteur de 49% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, rencontre de graves difficultés et dégage une perte de 4 355 KE au 31 mars 2025. Compte tenu de la valorisation des capitaux propres de la société EURODYS qui sont désormais fortement négatifs, la valeur nette des titres de cette société a été réajustée à une valeur nulle. Une dotation pour dépréciation a été constatée à hauteur de 987 K€.

Dépréciation des avances financières consenties aux filiales

La société LOCASYSTEM INTERNATIONAL soutient ses filiales via l'octroi d'avances financières. Au 31 mars 2025, le montant de la créance vis-à-vis de la société EURODYS se monte à 538 KE, incluant 19 KE d'intérêts courus. Compte tenu de la situation préoccupante de le société EURODYS, une dépréciation complémentaire est constatée au 31 mars 2025 à hauteur de 379 KE. La créance de 538 KE est ainsi entièrement dépréciée à la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société LOCASYSTEM INTERNATIONAL va acheter les titres TRADE & COMPUTER à la société EURINFI.
TRADE & COMPUTER détenant des actions LOCASYSTEM INTERNATIONAL, cette dernière procédera ensuite à une réduction de son capital social.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2004, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL pratique l'intégration fiscale.
Sur cet exercice, le périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes :

SAS EURINFI,
SAS PERIFI,
SARL TRADE AND COMPUTER,
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL.

La méthode de comptabilisation retenue est "la méthode de la neutralité" préconisée par le Conseil national de la comptabilité et l'Administration.
Ainsi l'économie réalisée par l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée entièrement chez la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	97 970		
Constructions sur sol d'autrui	309 107		
Installations générales agencements aménagements divers	171 538		1 604
Matériel de transport	5 725		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 752		703
TOTAL	547 123		2 308
Autres participations	4 264 559		
Prêts, autres immobilisations financières	90 337		
TOTAL	4 354 896		
TOTAL GENERAL	4 999 989		2 308

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			97 970	97 970
Constructions sur sol d'autrui			309 107	309 107
Installations générales agencements aménagements divers			173 143	173 143
Matériel de transport			5 725	5 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		737	60 719	60 719
TOTAL		737	548 694	548 694
Autres participations			4 264 559	4 264 559
Prêts, autres immobilisations financières			90 337	90 337
TOTAL			4 354 896	4 354 896
TOTAL GENERAL		737	5 001 560	5 001 560

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	52 235			52 235
Constructions sur sol d'autrui	309 107			309 107
Installations générales agencements aménagements divers	83 272	1 887		85 159
Matériel de transport	2 913	1 908		4 821
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 183	864	416	58 631
TOTAL	453 474	4 659	416	457 718
TOTAL GENERAL	505 709	4 659	416	509 953

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 887				
Matériel de transport	1 908				
Matériel de bureau informatique mobilier	864				
TOTAL	4 659				
TOTAL GENERAL	4 659				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 222 379	987 350			2 209 729
Autres provisions pour dépréciation	164 936	379 878			544 814
TOTAL	1 387 315	1 367 228			2 754 543
TOTAL GENERAL	1 387 315	1 367 228			2 754 543
Dont dotations et reprises financières		1 367 228			

Les dotations concernent essentiellement la société EURODYS (cf Faits caractéristiques de l'exercice)

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90 337	0-	90 337
Autres créances clients	262 178	262 178	
Personnel et comptes rattachés	4 352	4 352	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 043	72 043	
Groupe et associés	1 911 093	0-	1 911 093
Débiteurs divers	55 484	55 484	
Charges constatées d'avance	21 236	21 236	
TOTAL	2 416 723	415 293	2 001 430

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	246	246		
Emprunts et dettes financières divers	10 062	0-	10 062	
Fournisseurs et comptes rattachés	116 673	116 673		
Personnel et comptes rattachés	13 506	13 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 588	10 588		
Taxe sur la valeur ajoutée	427	427		
Autres impôts taxes et assimilés	12 950	12 950		
Groupe et associés	409 063	0	409 063	
TOTAL	573 515	154 390	419 125	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2.0000	377 901			377 901

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.
Les valorisations des titres s'établissent à partir des capitaux propres des sociétés concernées.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 560
Total	2 560

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246
Emprunts et dettes financières diverses	13 733
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 714
Dettes fiscales et sociales	31 414
Total	79 106

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 236
Total	21 236

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestation de services	232 615
Total	232 615

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 000 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 000
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : zéro

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	18 653
Total (1)	18 653

Engagements reçus

En date du 28 mars 2014, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société PERIFI, pour un montant de 370 k€. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 28/03/2014.
En date du 27 mars 2015, un deuxième abandon de créance a été consenti à la société PERIFI dans les mêmes conditions, pour un montant de 280 K€.
En date du 29 mars 2016, un nouvel abandon de créance a été consenti pour un montant de 125 K€.
Le total de l'engagement était ainsi de 775 K€.
Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au cours des exercices suivants d'un montant de capitaux propres supérieur au capital social du Débiteur et

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

d'un résultat courant avant impôt du Débiteur positif, mais seulement à concurrence de la différence entre le montant des capitaux propres et le capital social du Débiteur.
En parallèle, la société PERIFI s'engage à rembourser à première demande de la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, la dette ou partie de la dette ainsi remise.
Au 31 mars 2020, la société PERFI a remboursé 24 K€. L'engagement est ainsi porté à 751 K€.
Au 31 mars 2023, la société PERIFI a remboursé 37 K€. l'engagement est ainsi porté à 714 K€.
Au 31 mars 2024, la société PERIFI a consenti un abandon de créance de 1 K€, portant l''engagement à 715 K€.
Au 31 mars 2025, la société PERIFI a remboursé 35 K€. l'engagement est ainsi porté à 680 K€.

Enfin, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société LEASEFINA, pour un montant de 30 k€.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'ordre de grandeur de l'engagement hors bilan lié aux indemnités de fin de carrière est de 19 K€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :
- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans,
- Taux de rotation des salariés dans l'entreprise fixé à 3%,
- Taux d'actualisation retenu à 2%,
- Taux de progression des salaires retenu à 1.5% .

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la sociéte	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTI	200 000	16 311	100.00	300 000	270 000	690 803			3 931-	71 000	
- SAS PERIFI	70 000	33 430-	100.00	217 800	35 232	616 581		231 292	1 338		
- SAS EURINFI	1 701 000	252 111	100.00	1 747 550	1 747 550	110 284-		11 494 660	144 420	132 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS EURODYS	1 006 100	3 346 291-	49.00	1 997 161		519 717		7 712 774	4 355 428-		
- SARL Française de Contrôle e	10 000	119 220	20.00	2 000	2 000			77 565	14 914		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Regul / exercices antérieurs	6 011	772000
Total	6 011	
Charges exceptionnelles		
- Regul / exercices antérieurs	498	672000
- Rappel TVA	33 170	671800
- Pénalités	1 070	671200
- Sortie Actifs	321	675000
Total	35 059	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Le 12/09/2025
MAUGUIN JACQUES PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024	31/03/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 080 000	755 802	755 802	755 802	755 802
Nbre des actions ordinaires existantes	540 000	377 901	377 901	377 901	377 901
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	260 840	264 855	253 990	243 636	232 615
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 170 679	213 528-	1 345 034	163 818-	26 135
Impôts sur les bénéfices	16 397-		3 371-		14 150-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 141 563	243 574-	1 205 728	290 922-	1 331 602-
Résultat distribué	135 000	800 000	453 481	755 802	188 951
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4.05	0.57-	3.57	0.43-	0.11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.97	0.64-	3.19	0.77-	3.52-
Dividende distribué à chaque action	0.25	2.12	1.20	2.00	0.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	105 775	105 006	107 109	87 840	127 975
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	41 892	43 259	45 089	32 877	35 498

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: activité des sociétés de holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit: 210 584

Bénéfice imposable à 15%

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A

Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies

Société d'investissement immobilier cotée

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Autres dispositifs

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES *Tél:*	*Tél:*
OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 12/09/2025 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MAUGUIN JACQUES

Examen de conformité fiscale (ECF)

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	188 951	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	109 158
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	79 793
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		188 951

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7 — Néant ☐ *

			Exercice N clos le, 31 03 2025			N-1 31 03 2024
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	52 235	AG 52 235		
	Fonds commercial (1)	AH	45 735	AI	45 735	45 735
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	309 107	AQ 309 107		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	239 587	AU 148 611	90 976	93 649
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 264 559	CV 2 209 729	2 054 831	3 042 180
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	90 337	BI	90 337	90 337
	TOTAL (II)	BJ	5 001 560	BK 2 719 682	2 281 878	3 271 900
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	262 178	BY	262 178	209 985
	Autres créances (3)	BZ	2 042 972	CA 544 814	1 498 158	2 328 577
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	136 586	CE	136 586	836 586
	Disponibilités	CF	740 257	CG	740 257	53 873
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 236	CI	21 236	17 300
	TOTAL (III)	CJ	3 203 229	CK 544 814	2 658 415	3 446 320
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 204 789	1A 3 264 496	4 940 293	6 718 220

Renvois : (1) Dont droit au bail 45 735 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) — (3) Part à plus d'un an : CR 1 911 093

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des ventilations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 755 802)	DA	755 802	755 802
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	108 000	108 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	4 834 578	5 314 451
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 331 602)	(290 922)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 366 779	5 887 331
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	246	321
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	419 125	544 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	116 673	129 666
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 471	156 396
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		133
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	573 515	830 889
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 940 293	6 718 220
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	154 390	192 745
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue – services*	FG	232 615	FH		FI	232 615	243 636
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	232 615	FK		FL	232 615	243 636
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	42 083	50 074
	Autres produits (1) (11)					FQ	208	369
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	274 906	294 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	320 369	337 469
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 207	20 718
	Salaires et traitements*					FY	127 975	87 840
	Charges sociales (10)					FZ	35 498	32 877
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immo. – dotations aux amortissements*					GA	4 659	4 682
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immo. – dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3	124
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	527 711	483 710
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(252 805)	(189 631)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	266 678	172 436
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 383	12 653
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		15 450
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	317 062	200 540
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 367 228	137 871
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 733	157 914
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 380 961	295 785
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 063 899)	(95 245)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 316 704)	(284 877)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 011	1 085
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 012
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 011	2 097
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 738	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	321	8 142
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 059	8 142
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(29 048)	(6 045)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(14 150)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	597 979	496 716
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 929 581	787 637
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 331 602)	(290 922)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	63 678	154 436
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	13 733	30 438
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	42 083	50 074
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	35 059	6 011

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL 31/03/2025

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Regul / exercices antérieurs	498	6 011
Rappel TVA	33 170	
Pénalités fiscales	1 070	
Sortie Actif	321	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	97 970	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	309 107	KN		KO		
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	171 538	KW		KX	1 604	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY	5 725	KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	60 752	LC		LD	703	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	547 123	LO		LP	2 308	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	4 264 559	8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	90 337	1U		1V		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	4 354 896	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	4 999 989	ØH		ØJ	2 308	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	97 970	1X	97 970	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	309 107	MF	309 107	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	173 143	MO	173 143	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ	5 725	MR	5 725	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	737	MT	60 719	MU	60 719	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	737	NH	548 694	NI	548 694	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	4 264 559	ØZ	4 264 559	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	90 337	2G	90 337	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	4 354 896	2H	4 354 896	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	737	ØL	5 001 560	ØM	5 001 560	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	52 235	PF		PG		PH	52 235
TOTAL I		RK	52 235	RM		RN		RO	52 235
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	309 107	PS		PT		PU	309 107
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	83 272	QE	1 887	QF		QG	85 159
	Matériel de transport	QH	2 913	QI	1 908	QJ		QK	4 821
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	58 183	QM	864	QN	416	QO	58 631
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	453 474	QV	4 659	QW	416	QX	457 718
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	505 709	QP	4 659	QQ	416	QR	509 953

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions – Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions – Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions – Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles – Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles – Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles – Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	1 222 379	9V	987 350	9W		9X	2 209 729
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	164 936	6Y	379 878	6Z		7A	544 814
	TOTAL III	7B	1 387 315	TY	1 367 228	TZ		UA	2 754 543
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 387 315	UB	1 367 228	UC		UD	2 754 543
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	1 367 228	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL 31/03/2025

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Dépréciation / avance financièrer	158 773	379 537		538 310
Dépréciation / avance financièrer	6 162	341		6 503
Dépréciation / avance Financiere				

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	90 337	UV	(0)	UW	90 337
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	262 178		262 178		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 352		4 352		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	72 043		72 043		
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 911 093		(0)		1 911 093
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	55 484		55 484		
	Charges constatées d'avance	VS	21 236		21 236		
	TOTAUX	VT	2 416 723	VU	415 293	VV	2 001 430
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	246	246		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 062	(0)	10 062	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	116 673	116 673		
Personnel et comptes rattachés		8C	13 506	13 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 588	10 588		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	427	427		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 950	12 950		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	409 063	0	409 063	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	573 515	VZ 154 390	419 125	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2025

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	1 070
	Amendes et pénalités	WJ	1 070	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	(14 150)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	1 367 228
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	1 354 148

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	1 331 602
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	4 870		)	XA	198 130
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F			
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	35 000
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	1 564 732

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 210 584
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 210 584

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL 31/03/2025

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
Activation clause retour fortune Perifi		35 000
Total des déductions diverses	XG	35 000

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 277

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 314 451	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(290 922)	Dividendes		ZE	188 951
			Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG	4 834 578
TOTAL I	ØF	5 023 529	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	5 023 529

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)			XQ	201 024	201 024
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	657	6 957
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	26 790	39 317
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	15 782	18 234
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)			ST	76 117	71 937
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	320 369	337 469
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 868	1 768
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)			9Z	37 339	18 951
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	39 207	20 718
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			YY	52 401	54 956
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	36 823	53 929
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*			ØB	86 196	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	3.00 %	5.88 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(210 584)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(155 234)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	Mat informatiq	737		416		321
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 12.8 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1		(321)	(321)				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(1 367 228)	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))		(321)			(1 367 228)	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))						
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

13 SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	232 615
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	232 615
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	208
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	30 150
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	30 358
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	16 922
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	102 423
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	321
TOTAL 3	OJ	119 669
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	143 304
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	143 304

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	262 765	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	11 988 717	
Période de référence	GY	01/04/2024	GZ	31/03/2025	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 5 N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	159 586
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	82	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	218 315
Total des lignes P1 + P2	P5	88	Total des lignes P3 + P4	P6	377 901

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination J.M.
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 28.56 Nb de parts ou actions 107 915
Adresse : N° 41 Voie AV THEOPHILE GAUTIER
Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique SARL Dénomination TRADE & COMPUTER
N° SIREN (si société établie en France) 432284412 % de détention 13.61 Nb de parts ou actions 51 417
Adresse : N° 12 Voie RUE FRANCOIS GERARD
Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille MAUGUIN Prénom(s) JACQUES
Nom d'usage % de détention 39.42 Nb de parts ou actions 148 986
Naissance : Date 020346 N° Département 71 Commune LE CREUSOT Pays FR
Adresse : N° 29 Voie RUE DE SEVRES
Code postal 75006 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 5 N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
SARL	IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	5 3 3 3 6 3 3 3 9	100.00	41	AVENUE THEOPHILE GAUTIER	75016	PARIS	FRANCE
SAS	PERIFI	3 8 9 1 4 5 9 6 2	100.00	41	AVENUE THEOPHILE GAUTIER	75016	PARIS	FRANCE
SAS	EURINFI	4 9 3 9 0 4 7 2 6	100.00	41	AVENUE THEOPHILE GAUTHIER	75016	PARIS	FRANCE
SAS	EURODYS	3 8 1 4 1 8 0 1 1	49.00	41	AVENUE THEOPHILE GAUTIER	75016	PARIS	FRANCE
SARL	Française de Contrôle et Maintenance	4 5 1 6 6 4 4 7 8	20.00	41	AVENUE THEOPHILE GAUTHIER	75016	PARIS	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Exercice ouvert le : 01042024 clos le : 31032025

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - RÉINTÉGRATIONS — Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A-SD)	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	1 354 148
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
II - DÉDUCTIONS — TOTAL I	E3	1 354 148
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)	E4	1 331 602
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E5	233 130
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %	EY	
• imposées au taux de 15 %	E6	
• imposées au taux de 0 %	EZ	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III - RÉSULTAT FISCAL — TOTAL II	F1	1 564 732

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables — Bénéfice (I-II)	F2		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables — Déficit (II-I)	F3		210 584
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*			
Résultat fiscal — Bénéfice	F6 F8		
Résultat fiscal — Déficit	F9		210 584

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Cegid Quadra

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042024
clos le : 31032025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						M5	1 248 520
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés						J9	
Déficits reportables						M6	1 248 520
Déficits nés au titre de l'exercice						H8	210 584
Total des déficits restant à reporter						H9	1 459 104

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 -6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère ☐
(Résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042024 Clos le : 31032025

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	210 584
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	210 584
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	210 584

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %					B5						B4	

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %		
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042024 clos le : 31032025

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2023	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK	FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N°SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Exercice ouvert le : 01042024 clos le :31032025

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 %(1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	(210 584)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

1/1 [1]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :	
SIREN de la société mère :	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
SIREN de la société intégrée :	3 2 1 8 9 5 7 9 9
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le : 0 1 0 4 2 0 2 4	Clos le : 3 1 0 3 2 0 2 5

A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère(créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D,alinéa4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.
2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES

1 / 1

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND
où est déposée la déclaration de résultats :
75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le : 01042024 Clos le : 31032025

Néant * [X]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts (Utilisation de la valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
TOTAL					

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
TOTAL			

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total
PVM		ART		CPG	
CIC		CJV		HVE	
COR		CPE		COM	
CIR		CCI		CRC	
MEC		PTR		EOM	
FOR		RTA		TZM	
RAC		COL		2LI	
FAM		CIO		REB	
CIN		CSV		3IV	
BIO		VEL		PAM	
PHO		PRE		AUT	
AUD		RTD			

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042024
clos le : 31032025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	1 031 987
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	1 031 987
Déficits nés au tire de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	155 234
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	1 187 221

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 -6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) [X]

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042024 Clos le : 31032025

Néant [X] *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %					B5						B4	

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %		
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) [X]

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042024 clos le : 31032025

Néant [X] *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2023	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK	FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)		Taux de 19 % (2)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (2)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042024 clos le : 31032025

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE

Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées		HV	11 988 717
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		HQ	
Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019		HI	
Réintégration des charges financières (CGI Art. 223 B Al. alinéa 6 du CGI)		HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI		HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe		HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %		HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)		HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	
	Déficit	HC	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble		HD	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble		HN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*		HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*		HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	
	Déficit	HL	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCES NON RETENUS POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE À COMPTER DU 1ER JANVIER 1992 ET AVANT LE 1er JANVIER 2019

1/1 (6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042024 clos le : 31032025

Néant [X] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination des sociétés	Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
	Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués déductibles (3)	Alloués non déductibles (1)	Reçus (4)
1	2	3	4	5	6
SAS EURINFI					
PERIFI					
TOTAL					

Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.
Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents, pour ceux ouverts avant le 1er janvier 2019
(1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société
(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportées au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.
(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.
(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.
(5) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du tableau, utiliser un ou plusieurs n° 2058-SG-SD supplémentaires.
Dans ce cas il convient de :
- numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- porter le nombre total de tableaux n° 2058-SG-SD souscrits en bas à droite de cette même case.
Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

1 / 1 (1)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 321895799000047

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042024 Clos le : 31032025

Si un tableau N° 2058 ES est souscrit, cocher la case ☐ Nombre de sociétés intégrées BD 3

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 321895799000047		210 584				
EURINFI 493904726000012	56 600					
PERIFI 389145962000012						
TRADE COMPUTER 432284412000017		1 250				
SOUS - TOTAL	BE 56 600	BF 211 834				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA	BB 155 234				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires.
Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.
Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Quadra

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISES ENTRE SOCIETE DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
SIREN de la société mère :	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le : 0 1 0 4 2 0 2 4	clos le : 3 1 0 3 2 0 2 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SUIVI DES PLUS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)	Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019	
					Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
NO	NP	NQ	NR	NS		
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐

Plus ou moins-values non encore imposées (4)									
NT									
Plus-values				Moins-values				Plus-value ou moins value sur titre de participation non encore imposée	Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %		
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐
								☐	☐

1 Valeur d'origine du bien cédé, mentionné au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou du bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10, II-C-1 n° 250.

2 Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

3 Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III du CGI.

4 Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

Cegid Quadra

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)

1/1 [1]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
SIREN de la société mère :	3 2 1 8 9 5 7 9 9
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	
SIREN de la société intégrée :	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le : 0 1 0 4 2 0 2 4	Clos le : 3 1 0 3 2 0 2 5

A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère(créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D,alinéa4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.
2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	493904726	Adresse				
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI			NON	100.00	
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse				
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI			NON	100.00	
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS					
Siren	432284412	Adresse				
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE AND COMPUTER			NON		100.00
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse		Adresse		

MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	493904726	Adresse				
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI			NON	100.00	
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse				
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI			NON	100.00	
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS					
Siren	432284412	Adresse				
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE AND COMPUTER			NON		100.00
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065** pour **2025**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			X	Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	75016 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées | Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15% — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES *Tél:*	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 12/09/2025 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature MAUGUIN JACQUES

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	188 951	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	109 158
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	79 793
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		188 951

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	